

# Jean-Didier BERGER

## Écouter pour agir à Clamart



© Dusan Bekic

L'union de la Droite et du Centre

### Être élu, oui, mais avant tout être utile!

**J'**ai l'honneur de vous représenter au sein du Conseil Régional d'Ile-de-France. Agir pour notre Région. Avec Valérie Pécresse, nous travaillons sur les dossiers prioritaires : développement économique, logement, transports et éducation. Nous recherchons les solutions pragmatiques pour que l'argent des Franciliens soit utilisé à bon escient.

**Préparer l'avenir de Clamart.** Parce que nous rencontrons souvent les mêmes difficultés au niveau local et régional, la politique régionale sera en phase avec les besoins des Clamartois pour nous doter d'un réseau de transports efficaces, construire des logements de qualité accessibles aux classes moyennes et favoriser l'accession à la

propriété, mettre en valeur notre Région, pour la rendre attractive et développer l'emploi, restaurer la sécurité dans les lieux publics... autant d'enjeux cruciaux que je défendrai pour vous.

**Mieux vous informer.** Précédemment, Clamart avait déjà un maire conseiller régional, qui vous informait... à la veille des élections! Ce n'est pas ma conception de l'élu local. Je vous rendrai compte régulièrement de mon action par le biais de ce journal, de mon blog et des cafés-débats que j'organise dans tous les quartiers afin de vous écouter pour mieux agir.

J'ai également été élu à la commission permanente qui examine avant chaque séance plénière l'ensemble des dossiers du conseil régional. Cette confiance qui m'est témoignée me donne l'occasion

de défendre notre ville, notre circonscription, notre département et plus largement notre région au sein de cette commission stratégique.

**Clamart autrement.** J'invite à me rejoindre toutes celles et tous ceux qui aiment leur ville, qui veulent être force de proposition et améliorer la vie quotidienne des Clamartois, et j'aurai à cœur de les défendre face aux choix idéologiques de l'actuelle municipalité.

Ensemble, nous pouvons faire avancer Clamart autrement. ▲

Jean-Didier Berger

### Une équipe d'élus autour de Jean-Didier BERGER

Jean-Pierre SCHOSTECK, votre député, est également Premier Vice Président de l'Association des Maires de France et à ce titre, il affirme son soutien à la réforme territoriale engagée par le Gouvernement.

« Résolument dans la Réforme! Résolument dans l'Action! »



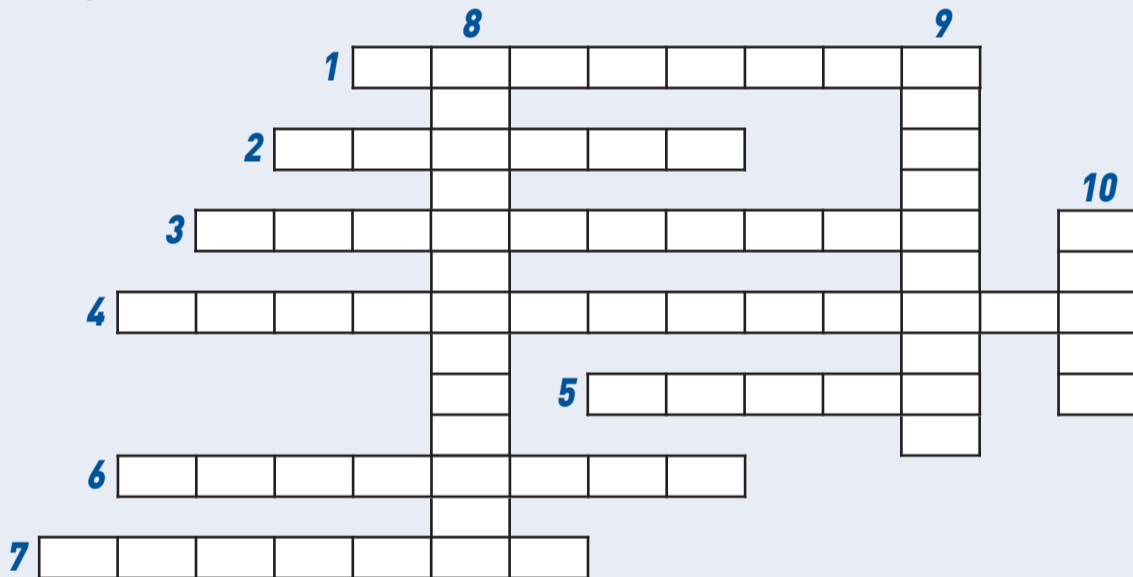
La réforme clarifiera les compétences de chacun des échelons administratifs, facilitera des regroupements et permettra l'achèvement de la carte de l'intercommunalité. Elle donnera à notre pays une dizaine de très grandes villes et créera un mandat de conseiller territorial en fusionnant les mandats de conseiller général et régional.

Par ailleurs, j'ai été un des premiers députés à signer la proposition de résolution élaborée par le groupe UMP de l'Assemblée Nationale pour, principalement, l'interdiction de la Burqua. J'ai également signé la proposition de loi visant à lutter contre l'absentéisme scolaire. ▲

Jean-Pierre Schosteck est au service de ses concitoyens afin d'améliorer leur vie quotidienne, c'est ce qu'il démontre à l'Assemblée Nationale.

N'hésitez pas à le contacter au 01 40 63 67 87 ou à [jpschosteck@assemblee-nationale.fr](mailto:jpschosteck@assemblee-nationale.fr)

### Le jeu des dix erreurs, pardon horreurs...



- 1 Le carosse du maire
- 2 Ils montent pour les contribuables clamartois
- 3 Elle s'en est allée de Clamart
- 4 Les Verts en voulaient, le maire ne l'a pas fait
- 5 C'est gris, c'est du cube et ça envahit Clamart
- 6 L'activité principale du maire à chaque élection
- 7 Un flop et un plouf du maire au Jardin Parisien
- 8 C'est une menace pour tous les propriétaires à Clamart
- 9 Communauté imposée
- 10 Elle pèse dans nos porte-monnaie

Solution du jeu sur le site : [www.jeandidierberger.com](http://www.jeandidierberger.com)

### Ensemble pour faire bouger Clamart !



plus de 200 Clamartois(es) à l'occasion de la galette 2010 d'écouter pour Agir.



Régionales 2010 : grande réunion publique à Issy-les-Moulineaux avec Valérie Pécresse, André Santini, Roger Karoutchi et Christine Lagarde.



Jean-Didier Berger a été élu à la commission permanente au sein du Conseil Régional.



Jean-Didier Berger et Christine Quillery, Conseillers municipaux du groupe UMP Nouveau Centre.



C'est un projet hors normes, bénéfique pour le paysage, l'environnement et le potentiel économique : l'enfouissement de la ligne à très haute tension qui surplombe le Haut-Clamart peut devenir une réalité. Pour financer les études préalables, l'Etat, EDF, la Ville du Plessis-Robinson, tout le monde est prêt à faire un effort financier, à l'exception de M. le maire de Clamart qui veut en tirer les bénéfices sans mettre la main à la poche. Clamartois : si ce projet voit le jour, c'est parce que nous aurons forcé le destin, face à une municipalité de Clamart sourde aux préoccupations des habitants et aveugle au point de laisser massacrer toute une partie du bois autour de la fameuse ligne. Je compte sur Jean-Didier Berger et l'équipe d'opposition pour rester vigilants sur ce dossier et leur apporterai tout le soutien nécessaire, en m'appuyant sur le Département et le Gouvernement. ▲

Philippe Pemezec  
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine

Jean-Didier BERGER • Écouter pour agir • 7 avenue Jean-Baptiste Clément, 92140 Clamart  
[jeandidierberger@hotmail.com](mailto:jeandidierberger@hotmail.com) • [www.jeandidierberger.com](http://www.jeandidierberger.com)

### Rejoignez-nous! Vous voulez nous aider dans notre action pour Clamart:

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : ..... E-mail : .....

je veux vous aider et souhaite être contacté par l'équipe de Jean-Didier BERGER

je souhaite que mon nom soit publié dans le cadre d'un prochain comité de soutien à Jean-Didier BERGER

je souhaite aider financièrement l'action de Jean-Didier BERGER et de son équipe en versant un don de : .....

Chèque à rédiger à l'ordre de « AFPPEA », (Association de Financement du Parti Politique Ecouter pour Agir) qui vous établira le reçu prévu par l'article L 52-10 du Code Electoral ouvrant à déductibilité fiscale, qu'il faudra joindre à votre déclaration d'impôts. Les dons sont déductibles, à hauteur de 66 % des sommes versées, sur le montant de votre imposition, dans le cadre de la législation en vigueur.

Les dons sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu. En faisant un chèque de 30 €, l'effort réel n'est que de 10 €.

Merci de retourner ce coupon-réponse à : Jean-Didier BERGER • Écouter pour agir • 7 avenue Jean-Baptiste Clément, 92140 Clamart

Pour retrouver le Clamart engagé et être informé de l'actualité clamartoise, un seul site : [www.jeandidierberger.com](http://www.jeandidierberger.com)

